

<b>Le montant prévisionnel s'établit de la façon suivante :</b>
---

**1ère phase : opérations au cours de l'obtention de la DUP**

- frais commissaire enquêteur	2 500 €
- frais de publicité dans la presse pour l'enquête	2 000 €
<b><u>Opérations administratives</u></b>	
- notification de l'enquête aux propriétaires	3 000 €
<b>TOTAL PHASE 1 HT</b>	<b>7 500 €</b>

**2ème phase : opérations subséquentes à l'obtention de la DUP**

- frais de publicité dans la presse pour notification de l'arrêté	2 000 €
<b><u>Opérations administratives</u></b>	
- notification de l'arrêté aux propriétaires	3 000 €
- publication des servitudes aux hypothèques	5 000 €
<b>TOTAL PHASE 2 HT</b>	<b>10 000 €</b>

**3ème phase : travaux sur le forage de Lamourette**

-Fourniture et pose de la clôture du PPI : à savoir une clôture à une hauteur de 2 mètres, constituées de matériaux résistants à la corrosion et solides. La matérialisation du périmètre de protection immédiate devra être conçue pour empêcher le passage des hommes et des animaux et un portail d'une hauteur au moins égale à celle de la clôture devra être installé et fermé à clef.	14 000 €
-Busage du cours d'eau en amont du forage	10 000 €
-Fourniture et pose d'une plaque informative sur le site afin de sensibiliser les usagers sur la protection de la ressource en eau	1 000 €
<b>TOTAL PHASE 3 HT</b>	<b>25 000 €</b>

**RECAPITULATIF****Le financement prévisionnel s'établit comme suit :**

1. Opérations au cours de l'obtention de la DUP		
<b>SOUS-TOTAL HT</b>	<b>7 500 €</b>	<b>HT</b>
2. Opérations subséquentes à l'obtention de la DUP		
<b>SOUS-TOTAL HT</b>	<b>10 000 €</b>	<b>HT</b>
3. Travaux de mise en conformité		
<b>SOUS-TOTAL HT</b>	<b>25 000 €</b>	<b>HT</b>
4. Divers et imprévus (~10%)	<b>4 000 €</b>	<b>HT</b>
<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>46 500 €</b>	<b>HT</b>